

**CONSEIL D'ADMISTRATION
18 OCTOBRE 2021**

**CR UNAAPE
à l'adresse des Parents**

Le premier Conseil d'Administration s'est tenu **le 18 octobre**, présidé par Mme Menard, principale du collège.

24 membres étaient présents dont **Mr Julien Bachard et Karine Berthier pour le conseil départemental**

Ce **premier CA** installe les instances :

- Conseil de discipline,
- Commission permanente,
- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté,
- Comité d'hygiène et de sécurité,
- Commission d'appel d'offre.

Les membres pouvant siéger à ces commissions sont les membres élus le 8 octobre.

L'UNAAPE a trois représentants.

Après les classiques validations d'ordre du jour, du compte rendu du précédent CA, d'adoption du règlement du CA, la suite de l'ordre du jour est étudiée.

Le **Conseil d'Administration** valide les conventions ou contrats, passés avec différents organismes :

- ITEP ou association s'occupant d'enfant en situation de handicap ou bénéficiant d'un suivi particulier
- le contrat de fourniture d'oxygène et acétylène pour les ateliers et la maintenance du bâtiment
- le contrat permettant le paiement par virement des factures de demi pension :
au bas de la prochaine facture figurera les coordonnées bancaires pour régler la facture par virement.

Cette nouvelle possibilité de paiement s'ajoute à celles déjà en place, chèques ou espèces. Elle sera très probablement appréciée.

- le contrat pour la mise à disposition de ligne d'eau et de rotation en car, par la piscine des Bussy, selon un tarif conventionné

Le **Conseil d'Administration** fixe aussi le barème d'attribution du fond social.

Ce barème permet une meilleure prise en compte des familles monoparentales ou en grande difficulté.

La commission est présidée par le chef d'établissement. Les familles ayant des difficultés financières doivent prendre contact avec l'assistante sociale du collège.

Un point sur le matériel de restauration :

L'année dernière, le collège a remplacé le lecteur biométrique de distribution des plateaux au self (devenu obsolète et ne répondant pas aux mesures sanitaires COVID) par une borne de lecture de badge. Entre temps la collectivité territoriale devait passer un marché permettant d'accéder à du matériel fonctionnel pour la restauration.

(Mise en place d'un marché mutualisé pour tous les collèges du département : 111).
Le département a du retard pour lancer ce marché. En attendant, les établissements doivent passer leurs propres conventions pour l'utilisation de matériel de restauration.
La location d'un an de la borne touche à sa fin et les options possibles sont soit l'achat ou la restitution pour une nouvelle location.

Compte tenu de la satisfaction de la prestation de la borne actuelle et du retard de mise en place d'un marché mutualisé dans le département, il est proposé au CA l'achat de la borne : 6 421,68€ financé sur les réserves du collège.

Le budget 2022 sera abondé de cette somme par le département pour régularisation.

La fin du Conseil d'Administration est consacré aux questions diverses :

- **Questions posées par l'UNAAPE :**

- **Le Bulletin de mi trimestre concerne t'il tous les niveaux ? Et tous les trimestres ou seulement le premier ? :**

Réponse : Cela concerne tous les niveaux sur le premier trimestre.

Cela permet de cadencer les résultats et d'alerter les parents en cas de résultats moyens. Le relevé de note sera sur l'ENT.

Les parents qui le souhaitent peuvent demander un rendez-vous avec les professeurs.

Observation de l'UNAAPE :

- **le côté positif :** davantage de notes et de régularité sur les notes le premier trimestre.

- **le côté négatif :** davantage de pression sur les élèves dès le début de l'année.

- **Toutes les classes portent un nom en plus de leur numéro, peut-on avoir une liste de correspondance ?**

Réponse : La liste sera transmise aux membres du CA.

Cette initiative est nouvelle et permet d'enrichir la culture générale des élèves.

- **Changement de modalité des sorties des élèves : quels sont les horaires par jour et le temps de sortie à chaque créneaux horaire ?**

Réponse : Sortie libre à **17h40 lundi, mardi et jeudi**

Sortie libre le **mercredi à 12H et ouverture du grand portail.**

Vendredi sortie libre à **16H45 et grand portail ouvert**

Les autres jours, des classes sortent selon une organisation encore à l'étude :

- à **15H30** les **6èmes** sortent **avant la récréation,**

les autres niveaux après la récréation.

- à **16h40** les **grands** sortent **en premier**

et les **6èmes en dernier.**

Sur justificatif médical, l'élève peut sortir directement après la fin de ses cours.

Observation de l'UNAAPE :

Nous faisons remarquer que les sorties sont encore quelque fois chaotiques.

En espérant qu'au retour des vacances scolaire de la Toussaint, les bonnes habitudes persistent.

- **Restauration scolaire : nombre de 1/2 pensionnaires, temps de restauration par rotation, difficultés rencontrées.**

Réponse : 363 1/2 pensionnaires.

Le self est ouvert **dès 11H 30 pour les élèves en permanence**, sinon de **12H à 13h30**. Des consignes sont données aux surveillants pour laisser manger les enfants même en fin de service.

La tension est variable selon les jours et le menu. C'est la disposition des tables qui ralentit le passage des élèves au self.

Dès que les mesures Covid seront assouplies, la disposition des tables sera revue.

- **Questions posées par les autres fédérations :**

- **Techniquement le téléphone portable au sein du collège est interdit. Or des films sont faits pendant les cours de sport, en maths..., et diffusés pendant les cours.**

Réponse : Au vu de la nouvelle dérive de l'utilisation du portable au collège, une information de la Direction va être adressée aux parents et enfants **sur l'interdiction formelle d'utilisation du portable dans l'enceinte du collège.**

Les auteurs des films évoqués vont être sanctionnés.

- **La priorité à la cantine pour les activités sportives est mal gérée. Les surveillants ne laissent pas passer les élèves qui ont des activités avec l'AS.**

Réponse : Des cartes de priorité vont être de nouveau mise en place.

- **Les conseils de classe et réunion parent professeurs seront ils de nouveau en présentiel ?**

Réponse : oui sauf mesures sanitaires exceptionnelles.

- **Autres Précision de la Direction :**

- **Des ateliers de sensibilisation sur les réseaux sociaux et le harcèlement scolaire vont être de nouveau être mis en place.**

Ces ateliers seront faits avec les 5eme, comme l'année dernière.

- **Prévention sur le harcèlement en 6eme :**

La psychologue scolaire et l'infirmière vont reprendre le dossier qui était géré par l'ancienne CPE.

- **Un CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) en novembre** sur les réseaux sociaux, en liaison avec les profs et le collège Jean Zay.

- **Mr Bachard propose de recevoir dans son bureau avec le commissaire de police les élèves qui seraient fortement perturbateurs ou harceleurs.** Avec certains enfants, cette entrevue permet de les remettre sur le droit chemin. Hélas pour d'autres cela n'a aucun effet. Il évoque aussi la possibilité de faire intervenir un juge pour enfants spécialisé dans ces domaines pour des séances de sensibilisation au collège.